



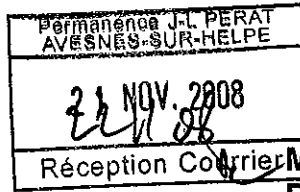
Conseil Général Département du Nord

Direction Générale Adjointe
chargée de l'Enseignement, du
Patrimoine et des Infrastructures

Direction de la Voirie Départementale

Tél. : 03.20.63.49.38
Fax : 03.20.63.59.54

Réf. : EPI/DVD/DE/JC/PhV/CD/D08-1080
Affaire suivie par : M. Ph. VARIN



Monsieur Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Conseiller Général du Nord
28 avenue de la Gare
59440 AVESNES SUR HELPE

18 NOV. 2008

Lille, le

Monsieur le Député,

Par courrier du 3 novembre 2008, vous avez attiré mon attention sur les attentes de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC).

Le Département est régulièrement alerté par les délégués d'arrondissement de la FFMC lorsqu'ils jugent que des aménagements ou des équipements routiers génèrent un risque élevé pour des usagers des deux roues motorisés.

Afin de poser les bases nécessaires à l'instauration d'un dialogue régulier et d'une concertation étroite entre le Département et la FFMC, j'ai reçu le jeudi 9 octobre 2008 une délégation de représentants nordistes de la FFMC menée par Monsieur Freddy DUPONT, référent de cette association pour l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Au cours de cette réunion, il a été décidé la création d'un Comité de Pilotage, spécifique et permanent, composé de l'Administration Départementale et de la FFMC.

La responsabilité de l'animation du Comité de Pilotage et la définition de ses modalités de travail ont été confiées à Madame Jocya VANCOILLIE, Vice-Présidente du Conseil Général du Nord chargée des Infrastructures.

Une première réunion de travail sera programmée avant la fin de l'année.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard DEROSIER
Président du Conseil Général